

ques et réguliers,
s regrets.

le 20 février dernier
son glorieux pont
retenti du chant
érémonie était pré-
Cardinaux et de 40
s catholiques, et de
de l'étranger, l'as-
pour mémorable, de
dentes des fidèles,
ts les acclamations

, eut aussi des fêtes
bilité, les Cardinaux
que, un grand nom-
de prélats, le patri-
nté par les soins du

grandiose à Saint-
ment de Léon XIII.
en présence d'un
les. Le lendemain
ait vue depuis long-
solennelle à laquelle
mense basilique est
cupent le lieu saint.
gé, les princes et les
nts en effet se sont
ouverain Pontife de
l'Auguste Vieillard.
te abstention forcée
ons civilisées. Avec
e précieux cadeaux
atisfait de cette par-

ieux Pontife fait son
estatoria. Une lon-
cortège qui défile

majestueusement entre les haliebardes, les épées et les bayonnettes étincelantes des Gardes Suisses, Nobles et Palatines. Quand le Pontife paraît, un enthousiasme irrésistible et indescriptible saisit la foule, une émotion vive et profonde envahit tous les cœurs ; on crie, on pleure, on prie, on acclame, on bat des mains ; les manifestations filiales de l'assistance sont si fortes que les trompettes thébaines jouant la marche pontificale ne peuvent pas se faire entendre. Et le Pape avance au milieu de ces transports, en bénissant toujours ; arrivée au sanctuaire, Sa Sainteté prend place au trône pontifical ; et le Cardinal Vannutelli gravit les marches de l'autel et la messe solennelle commence. Durant le Saint Sacrifice, des chants pieux ne cessent de se faire entendre, mêlés à des mélodies qui semblent venir du ciel. La sainte Messe terminée, Léon XIII lui-même entonne le *Te Deum*, chanté alternativement par la chapelle pontificale et par le peuple. Pendant ce temps le Pape se rend à la Confession de Saint Pierre, où il s'arrête pour donner à l'assistance prosternée la bénédiction apostolique. Puis il rentre dans ses appartements, salué de nouveau par les acclamations ardentes et répétées de la foule.

Loi sur le divorce. — Pourquoi faut-il à côté de ces élans de la piété catholique signaler le travail de l'impiété. Bien douloureuse a été au cœur du Souverain Pontife, la présentation à la Chambre italienne de la loi sur le divorce.

En recevant les pèlerins de Milan, Sa Sainteté exprima son affliction et l'importance pour la société de veiller à l'intégrité du dogme catholique sur le mariage, et Léon XIII ajoutait en conviant ses fils obéissants à une prière plus fervente, puisque alors que Dieu le fortifiait par ses consolations, les hommes ne cessaient de l'abreuer d'amertumes.

Appel au Tiers-Ordre. — Il convient naturellement aux enfants de saint François de s'associer aux fêtes jubilaires de Léon XIII, dans une large mesure ; mais la participation des Tertiaires doit être éminemment pratique. Les Ministres généraux des différents Ordres franciscains ont été avertis qu'il serait convenable que les membres du Tiers-Ordre séculier profitassent de cette occasion solennelle pour offrir un témoignage de leur gratitude au glorieux Pontife qui fait l'honneur du Tiers-Ordre en portant ses humbles livrées et qui a daigné lui donner de si nombreuses marques de bienveillance et de sollicitude. Or, le Vénéré Jubilaire désire vivement voir réparer l'Eglise de Latran dont il a déjà magnifiquement restauré l'abside. Les Ter-